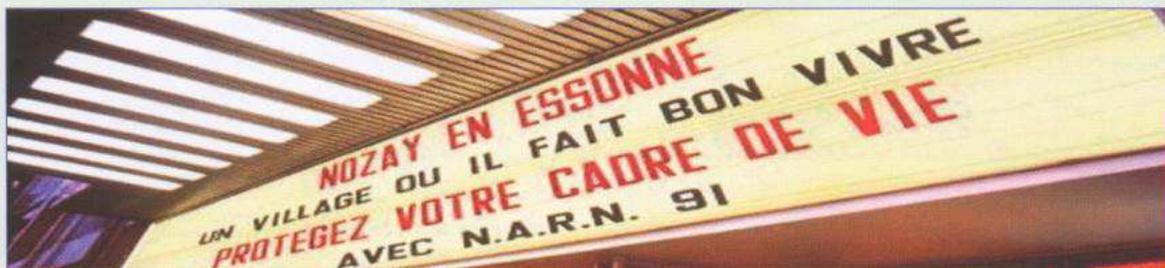
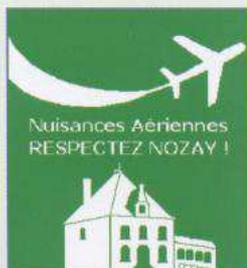


# NARN 91 "Nuisances Aériennes : Respectez Nozay"



## Le mot de la Présidente

Depuis le Forum des associations en septembre 2004, où nous avons eu le plaisir de vous rencontrer, notre association (NARN 91) n'a pas cessé d'œuvrer pour défendre la tranquillité de notre village. Nous intervenons à de nombreuses manifestations régionales ou nationales, à des colloques à l'Assemblée Nationale, lors de forums, de réunions publiques, ou dans les médias.

Détaillons ensemble les temps forts de l'année écoulée :

## Colloques de l'Assemblée Nationale sur les nuisances aériennes

### Octobre 2004

7 adhérents de NARN ont participé à cette journée de travail, présidée par le député JM.GONNOT, sur "l'avenir du transport aérien, la sécurité et l'environnement". Si les sujets concernant la sécurité, l'économie des transporteurs ou la gestion des couloirs ont été largement développés par les intervenants, les questions de prévention des pollutions ou la négociation avec les riverains ont été "balayées" trop rapidement.

### Décembre 2004

2 adhérents de NARN ont participé au colloque sur "l'impact des pollutions chimiques sur la santé", présidé par notre Députée, en présence de Serge LEPELTIER, alors Ministre de l'Environnement. C'est la première fois que ce sujet, très polémique, est mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Les intervenants foisonnent d'idées et sont d'accord sur le constat de leur divergence de positions, "les parties opposées ont dit rester ouvertes pour travailler ensemble !"

Lors de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (17/12/04) à Buenos Aires, Serge LEPELTIER a défendu la position française pour prendre en compte la pollution de l'air par les avions.

### Avril 2005

A la demande des 3 Députées N. KOSCIUSKO-MORIZET, G. COLOT (Essonne) et C. BOUTIN (Yvelines) : l'engagement a été pris par la DGAC de réaliser une étude plus globale sur la circulation aérienne à basse altitude tant au décollage qu'à l'atterrissage.

A la demande de l'association "Forges les Bains sans nuisances", une étude a abouti :

- à un relèvement du trafic à l'atterrissage depuis le printemps 2005,
- à une étude complémentaire sur la dispersion ou la concentration sur l'axe d'atterrissage.

**A la demande de NARN 91 :** M. DELAYE, Directeur à la DGAC :

- reconnaît un certain "non-respect" des couloirs lors des décollages face à l'ouest,
- s'est engagé à prendre des mesures et des sanctions afin de réduire de façon significative ces déviations,
- a pris en compte notre demande d'inclure les décollages face à l'ouest dans la nouvelle étude.

## Etudes réalisées par notre association

### Le 5<sup>e</sup> point de sortie Sud

Pour "rééquilibrer les routes et améliorer la capacité du centre de contrôle en route du nord de la France afin de résorber les retards" la DGAC a mis en œuvre, depuis le 17 février 2005, une 5<sup>e</sup> route aérienne vers le sud et une nouvelle répartition des flux entre ces 5 couloirs. Des modifications qui seraient sans conséquence sur Nozay, nous a-t-on expliqué lors des réunions d'informations organisées par la DGAC et par l'ACNUSA.

### Décodage !

**CNPN** : Commission Nationale de Prévention des Nuisances

**DGAC** : Direction Générale de l'Aviation Civile

**ACNUSA** : Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires

**VPE** : Volume de Protection Environnementale

**UFCNA** : Union Française contre les Nuisances des Aéronefs

**FCNA** : Forum Contre les Nuisances Aériennes (asso. Essonne)

**PPA** : Plan de Protection de l'Atmosphère